

FRONT SOCIAL 09

TRIBUNAL POPULAIRE

DOSSIER CLIMAT "CAPITALOCÈNE".

Procureur :

Hausse globale des températures, élévation du niveau des océans, ouragans, sécheresses extrêmes, fonte des glaces aux pôles, exodes de populations, nous allons vers des conditions qui rendent la vie humaine sur Terre de plus en plus insupportable. Le chaos climatique est là et ce, à cause, des émissions de Gaz à Effet de Serre depuis le développement industriel dès la moitié du XIX eme siècle.

Certains en rendent responsables les Hommes, comme le prix Nobel Paul Crutzen qui a proposé le terme "Anthropocène" pour nommer cette nouvelle ère géologique où les activités humaines ont débordé la nature.

Or, il s'agit plutôt du "Capitalocène" car c'est vous, le capitalisme, qui en êtes responsable ! En effet, l'industrialisation du XIX eme siècle a eu lieu en Europe occidentale et particulièrement en Grande-Bretagne. Elle a été mise en place par une minorité, les propriétaires des moyens de production et d'échange. Aucun vote n'a eu lieu, aucune consultation démocratique. L'industrialisation s'est faite contre la quasi totalité de l'espèce humaine dans les pays industrialisés et les non-industrialisés vite devenus des colonies.

Et c'est toujours vrai de nos jours :

Les pays capitalistes du "Nord" représentent 18 % de la population mondiale et ils émettent 72,7 % du CO2. Et encore, à l'intérieur de ces pays tout le monde n'émet de CO2 de la même façon. Au début du XXI eme siècle, 45 % de la population, la plus pauvre, émet 7 % de CO2, quand 7 % de la population, la plus riche, émet 50 % de CO2 ...

Le chaos climatique a donc son origine au sein de l'espèce humaine, mais toute l'espèce humaine n'en est pas responsable. Selon le lieu où vit "Homo Sapiens", son empreinte écologique varie de 1 à 1000 !

Oui, vous pourriez dire que " le socialisme du type URSS" est également fortement émetteur de CO2", ce serait considérer ce système comme réellement socialiste, or cela n'a jamais été le cas. Ce système qui a trahi les idéaux de la Révolution de 1917 n'était qu'une collectivisation bureaucratique dont le productivisme était le moteur économique.

Je ne citerai que très rapidement les autres méfaits de votre course aux profits : pollutions de l'air, de l'eau, de la terre, danger nucléaire, production incessante de déchets, destruction des forêts, exploitation abusive des sous-sols, épuisement des ressources naturelles...

Vous êtes responsables de la future disparition de l'être humain sur Terre. par votre responsabilité, la planète continuera à exister mais sous une forme qui ne permettra plus la vie humaine.

Je demande donc la confiscation de vos pouvoirs économiques et politiques pour les remettre aux peuples du monde qui s'auto-organiseront localement dans la solidarité internationale.

Avocat :

Mesdames, Messieurs, mon client, le capitalisme, est choqué par vos attaques.

Il n'a rien à voir dans ce bouleversement climatique qui n'est dû qu' à des raisons naturelles. Dans toute l'Histoire, il y a eu des périodes de glaciation et des périodes de réchauffement. Nous connaissons aujourd'hui par le jeu de l'inclinaison des pôles et d'autres motifs d'ordre physique, une période de réchauffement.

Mon client, qui, lui, ne râle pas sans arrêt sait s'adapter à cette situation nouvelle.

Le réchauffement climatique va permettre de développer le tourisme un peu partout, l'agriculture

C'est France Culture qui me rappelle cela : dans son programme MACRON s'était engagé à subvenir

aux prothèses dentaires et auditives pour les personnes dans ces besoins.

Aussi je témoigne pour tous les sans dents.

COMMENT NOUS PROTHESER ?

- . contre les voleurs d'organes,
 - . contre ces délinquant, qui ne "braquent" plus les banques mais qui les achètent,
 - . contre ces violeurs de nos droits et de libertés
 - . contre ces violeurs de femmes et d'enfants, pour leurs loisirs, pas vu pas pris.
 - . contre ces terroristes, qui inventent des maladies pour nous vendre des traitements, qui maintiennent la peur à la TV, dans les écoles, l'armée et policiers kalachnicows partout, l'état d'urgence à bon dos...
 - .contre ces criminels qui tuent nos enfants en les vaccinant, réduisent le personnel dans les EPHAD, l'alimentation avec OGM et NANO, qui sabrent les services publics et amènent les salariés au suicide, etc....
 - . contre ces criminels de la finance, où y a même pas de lois, pour les juger.
- et tout ce que je ne sais pas, que vous faites sans le dire.

Ah! POUR PROTHESER LES RICHES !!!

.iSF

.impôts

.MEDEF

.lois travail etc...

C'est une politique en marche arrière, une oligarchie, tout pour les seigneurs...

Nous les sans dents, dans la rue nous descendrons

Nous les perdu de vue, nous ne perdons pas le nord

Nous les plus d'ouïe, nous disons NON à votre politique corrompue

NOUS VOUS ACCUSONS !

- . de ne pas tenir vos promesses
- . de mentir aux citoyens pour se faire élire
- . de ne pas nous prothésier
- . de prothésier les riches, et tous ceux cités ci-dessus
- . d'aggraver nos misères
- . etc, etc

PROTHESEZ VOUS ! PROTHESONS NOUS !

Front Social 09 - *Tribunal populaire*

Dossier Evasion fiscale

Procureur :

Je voudrais attirer votre attention sur le coût que cette fraude représente : 80 milliards € par an, c'est-à-dire 4 à 5 fois le trou de la Sécurité sociale. C'est une source majeure du déséquilibre des finances publiques et cela coûte d'autant plus à la société en mesures d'austérité. C'est autant d'hôpitaux, d'Ehpad, d'écoles et de routes en moins !

Avocat :

Allons, madame la Juge, monsieur le procureur s'avance et exagère ! Tout le monde sait bien que c'est la fraude sociale qui coûte vraiment, voyez encore monsieur L. qui a été trouvé dernièrement en abusant des allocations chômage ET familiales !

De plus, vous mélangez visiblement l'optimisation avec l'évasion fiscale qui sont deux choses très différentes, la première étant admise dans la loi, la deuxième non. Mon client et ses amies les banques savent très bien faire la nuance, eux !

Procureur :

Je note que c'est très **pratique** cette subtile nuance de cette optimisation qui se niche dans les trous de la législation, ce flou artistique ! D'ailleurs je cite ce syndicaliste d'Arcelor, Edouard Martin : « *Si demain j'emprunte une mobylette pour aller à la gare je vais parler d'optimisation du transport ? Faut arrêter de nous prendre pour des imbéciles, pour moi c'est du vol !* » Et je suis du même avis Madame la Juge, **c'est du vol** et c'est une perte énorme pour le budget, voyons un peu comment ça marche.

Ce sont les banques et les cabinets d'avocats fiscalistes, les conseillers financiers spécialisés dans la recherche des failles de la législation et qui ont recours à tout un tas de manipulations avec des filiales, des trusts, des paradis fiscaux. J'attire d'ailleurs votre attention sur le fait que l'Union Européenne abrite ses propres paradis fiscaux en son sein (type Luxembourg) tout en étant incapable d'installer un cadre un tant-soit peu contraignant faute d'accord des pays membres, ce qui est là encore, hautement pratique !

Avocat :

Les banques ?! Vous en voulez aux banques alors qu'elles sont à l'origine de toutes les activités du pays ! Vous voulez les faire fermer, pousser des milliers de salariés dehors ?! Sans ces pratiques d'optimisation fiscale que vous discriminez si injustement, elles mettraient la clé sous la porte ! Sans les profits tirés de ces placements, comment organiser le si nécessaire ruissellement ! Sans compter que vouloir les contrôler nous ramènerait à grande vitesse sous l'ombre de l'URSS stalinienne !

Procureur :

Oui je les désigne, elles ET leurs clients, transnationales et individus fortunés, « premiers de cordée », ce sont eux qui en profitent en majorité (voire **qu'eux** !). Leurs moyens leur permettent d'engager des avocats et conseillers pour trouver les meilleurs placements (les endroits les moins taxés), moyens dont ne disposent ni les classes moyennes ni les plus pauvres ! Savez-vous que c'est minimum 5 000 € pour ouvrir un compte dans un paradis fiscal ? Et ces banques suivent la législation et s'adaptent jour après jour !

Notez bien, madame la Juge ce qu'a remarqué le couple Pinçon-Charlot : les plus riches veulent transformer leurs intérêts particuliers en intérêt général. Ils veulent rendre légaux leurs intérêts privés. Sous prétexte qu'ils détiennent les titres de propriété, ils veulent tous les droits et refusent tout devoir, dont le droit de ne plus payer d'impôt, **comme au Moyen-âge !**

Les banques sont à la manœuvre pour légaliser cette délinquance en col blanc ! Et certains élus sont sur la même ligne ! Cela fait un droit très protecteur et du coup nous n'apprenons ces problèmes de fraude qu'avec des lanceurs d'alerte (comme Hervé Falciani et l'affaire HSBC ou Antoine Deltour) qui se retrouvent souvent au tribunal ou lorsqu'un divorce se passe mal ! Mais sinon **cela reste opaque** et hors de portée du public !

Les multinationales (type Amazon, Apple, Mac Donal, Total, Mittal...) font des affaires en France mais transfèrent leurs profits dans des paradis fiscaux, ne laissant que les pertes ! Les petits commerçants, eux n'ont pas ces pratiques et sont mis en concurrence déloyale.

De plus souvent ces multinationales reçoivent des pelletées d'argent public pour les inciter à s'installer, croyez-vous que cela les arrête dans leurs pratiques douteuses ? Bien sûr que non ! Ainsi Amazon a reçu plus d'1 million d'€ de subventions locales (~~1 125 000 €~~) sans compter les aides de l'Etat pour mettre en place un entrepôt en Saône et Loire (~~en Bourgogne~~). Et ceci alors que le fisc lui réclamait 198 millions d'€ ! Or dans cette région en principe, aucune subvention ne peut être accordée en cas de litige fiscal. Et interrogés à ce sujet, les différents élus aux manettes **ne voient aucun problème**, comme François Hollande qui s'exprimait ainsi, en 2015 : « *Ce sont deux procédures différentes : on peut accueillir une entreprise qui crée des emplois et lui apporter soutien ayant prévu par la loi ou par les délibérations des collectivités locales et en même temps aller chercher... euh... le moyen de faire payer l'impôt à cette entreprise et c'est le cas pour Amazon.* »

Autant les Etats sont en concurrence fiscale pour attirer les entreprises autant les régions le sont entre elles pour faire de même (surenchère territoriale). C'est une double peine pour les contribuables qui paient deux fois, ils paient en raison de l'impôt qui n'est pas perçu et de la subvention qui est donnée. Et c'est autant d'argent public en moins pour assurer les services à la population alors en effet plutôt que de parler de déséquilibre des dépenses de l'Etat, parlons plutôt du **déséquilibre de ses recettes** (cf. Eric Bocquet) !

Autre problème, une multinationale rachète une entreprise, profite des subventions et fait fermer l'entreprise quelques années plus tard (comme Mittal envers Arcelor). Lorsque l'Etat demande des comptes, la multinationale dépense des millions d'€ en cabinets d'audits et d'avocats fiscalistes. Les banques et ces cabinets d'affaire sont le moyen utilisé par ces multinationales, ce sont **les outils** employés pour abuser le système et pour tricher.

Avocat :

Je ne suis pas d'accord, ce n'est ni la faute des banques ni celle des avocats fiscalistes, eux suivent la loi, pourquoi leur jeter la pierre ? S'il y a un problème adressez-vous à la loi, c'est elle qui permet cela ! Et la loi, comme vous le savez madame la Juge, c'est le peuple qui la crée en envoyant des représentants au pouvoir. Si cela posait vraiment problème croyez-vous que cela pourrait durer depuis si longtemps ?!

Procureur :

Qui est responsable ? C'est vrai qu'il n'est pas facile de distinguer clairement l'origine du problème autant les forces de l'argent sont prégnantes sur nos représentants. Qui de la finance ou des élus est le plus responsable, c'est un peu comme qui est le premier entre la poule et l'œuf ! Mais le fait est que ces pratiques sont une source d'injustice majeure au sein de notre société, les petits paient non seulement leurs impôts mais ils voient aussi leurs services publics périliter. De même qu'ils vont facilement en prison alors que les gros évadés fiscaux ont **un pont d'or** pour les faire revenir en France ! Et ces gros tricheurs n'ont qu'à se repentir pour éviter un procès public si préjudiciable à leur image ! Parce que l'important pour eux est **leur image**, Edouard Martin notant les costumes impeccables et la communication blindée de Mittal par devant.

La façon dont l'évasion fiscale est traitée est différente selon le niveau social, pour la majeure partie de la population c'est un service normal, voire sourcilieux (aller vérifier concrètement qu'un contribuable n'a effectivement plus de télévision par exemple). Pour les classes les plus aisées par contre c'est un service particulier, de gré à gré.

Et d'ailleurs reparlons un peu de ces élus qui voient l'intérêt de leurs amis passer avant l'intérêt général, comme F.Copé qui en tant que ministre du Budget a accordé 4 millions d'€ de ristourne fiscale à Z. Takeddine (sur 6 millions d'arriérés d'impôts) en se justifiant par sa **droiture** envers son ami ! De quelle droiture s'agit-il dans ce cas, pas celle envers la loi en tous cas ! Et je note que cette fois encore cet élu a confondu intérêt particulier et intérêt général !

Voilà l'origine du problème. Heureusement tous nos représentants ne sont pas comme cela. Ainsi Christian Eckert, député spécialiste de la fraude à l'Assemblée, répondant à un journaliste : « *On est armé mais pas suffisamment et notamment à l'échelon européen et mondial. C'est un combat permanent que nous devons avoir parce que c'est un véritable virus, ce nomadisme, ce piratage international !* »

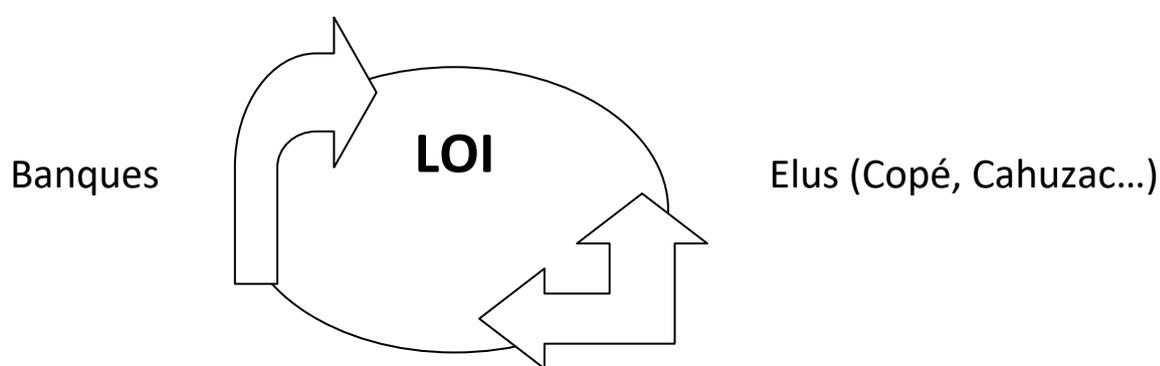
Suite à l'un des derniers scandales d'évasion fiscale (ceux-ci se suivent et se ressemblent), le G8 a en 2013, décidé de mettre en place un échange automatique des informations bancaires qui devrait éviter de placer de l'argent dans des paradis fiscaux. Mais Jean-Claude Juncker a noté que son pays le Luxembourg ne le ferait **que si les autres pays le font**, vœu pieu ! Aujourd'hui en 2018, ce système ne semble toujours pas effectif et la Commission européenne crée une pseudo-liste des paradis fiscaux en évitant les plus gros. Cela traîne !

Avocat :

Vous voyez bien que ce n'est donc pas la faute des banques, je vous l'avais dit ! Elles sont toujours si injustement accusées ces pauvres banques !

Procureur :

Ne parlez pas d'**injustice** pour les banques voulez-vous ! Les banques sont l'**outil-clé** et sans elles et leurs manœuvres, la loi serait beaucoup plus juste ! Hervé Falciani notant même « *Si vous ne contrôlez pas la banque, elle vous contrôle !* » Voyez la loi de finances mise en place par F. Hollande au cours de son mandat, elle a été analysée et mise en forme par les banques et le PDG lui-même de la Société Générale a reconnu que cette loi n'allait toucher que 0,6 % des activités de sa banque ! Sans les banques et leurs relais au sein du pouvoir, ce système ne pourrait perdurer ! Par leurs pratiques douteuses elles influencent la formulation de la loi alors se plaindre de la loi sans s'occuper de comment elle est construite ne sert à rien !



La loi est entre les deux, c'est le moyen utilisé par les tricheurs pour optimiser. Nous allons devoir et vous vous devriez être d'accord, madame la Juge, changer cette loi et la rendre beaucoup plus juste ! Faire une loi sans de mainmise et de relecture bancaire cette fois !

Avocat :

Vous voulez rendre la loi plus juste ? Mais cela ne suffira pas ! D'ailleurs dans un système juste comment l'économie fonctionnerait-elle ? Pour pouvoir développer l'emploi nous devons diminuer les impôts ! Voyez l'Union Européenne où la concurrence fiscale est instituée dans la norme et où les endroits où il y a moins de garanties collectives sont présentés comme les meilleurs où installer des entreprises. Mon client est profondément en accord avec ces règles, notons-le bien !

Et puis, quelle est la justice de demander à un créateur d'emplois comme Mittal de payer en plus des impôts ! Les élus doivent choisir : des impôts ou des emplois ! Je note d'ailleurs que c'est toujours aux ultra-riches et aux multinationales que vous demandez des comptes, comme si tout était de leur faute ! Ces pauvres petits riches si souvent vilipendés au sein de la société, c'est eux qu'il faut plaindre !

Procureur :

Cela suffit ! L'amertume et la colère grandissent. Edouard Martin a bien noté que ce qui est étonnant c'est l'**immobilisme** du système légal et politique qui laisse faire, qui laisse faire le système financier et le Luxembourg. Grâce à des lois trop fragiles (l'UE est une passoire fiscale) et des complicités (de classe) avec des élus cela perdure ! Comme lui, d'autres citoyens vont finir par se sentir concernés et appelleront aussi à une restructuration de ce système où l'intérêt général et non plus particulier sera recherché !

J'ai bon espoir, madame la Juge que vous pourrez juger notre suspect à sa juste valeur, sans lui le système tournerait beaucoup plus rond ! Merci !

Avocat :

J'espère, Madame la juge, que vous pourrez saisir toute l'injustice dont mon client est victime, il n'a rien à voir avec la fabrication des lois ou le déficit du budget, c'est toujours la même histoire, s'en prendre à la blanche colombe, assaillie par le vil crapaud de l'envie et de la jalousie, j'en appelle à votre juste clémence ! Nous sommes dans une démocratie et nous n'avons pas à dénigrer un tel parangon de vertu !

Les défenseurs de la justice et des droits de l'homme :

La situation est la suivante : Un groupe humain européen, les juifs, qui a subi de lourds préjudices, des humiliations, des injustices, des persécutions et des tentatives d'exterminations tout au long de son histoire de la part d'un autre groupe humain européen, s'est vu offrir, dans le courant du XXème siècle une terre, chargée d'histoire, de traditions et de symboles. Les occidentaux, qui avaient colonisé une partie de la région où se trouvait cette terre, ont dû, pour justifier ce choix et y arrimer une valeur nationaliste, inventer un outil politique et financier puissant, qu'ils ont appelé, le Sionisme – du nom d'une colline sur la terre convoitée. Cet outil, mouvement politique, colonialiste et religieux, ne convient pas à tous les juifs, mais convient aux occidentaux qui savent très bien qu'un autre groupe humain, les Arabes, sera spolié par la création d'un état juif sioniste. Pourquoi ? Vous allez me dire, les Arabes, chrétiens, juifs, musulmans, ont toujours vécu là. Seulement l'état sioniste donne la priorité aux ressortissants juifs, interdit aux Arabes de vivre côte à côte avec les juifs, les chasse, vole leurs terres, leurs usines, leurs ateliers, leurs maisons pour les redistribuer aux seuls habitants juifs. Cette doctrine sioniste proclame la suprématie d'un peuple sur un autre et peut être assimilée sans grand peine à tous les courants nationalistes, fascistes et ségrégationnistes que les XIX et XX ème siècles ont connu : Elle favorise et attise la haine raciale en construisant des murs entre les hommes, les femmes et les enfants – en diabolisant l'Arabe qui est toujours perçu en ennemi prêt à terroriser le Juif, et en exacerbant les stéréotypes. Le Sionisme met également en avant le colon, figure du XIX ème siècle, dans une démarche réactionnaire et indigne. Cette doctrine met en place des lois qui rappellent celles de la ségrégation raciale (les Jim Crow Laws aux Etats-Unis ou l'Apartheid en Afrique du Sud, je pourrais même aller jusqu'à les comparer aux lois de Nuremberg). S'opposer au Sionisme, c'est s'opposer au fascisme, au colonialisme et à la ségrégation. C'est aussi s'opposer à l'appropriation des terres par de riches capitalistes, gourmands, qui profitent de cette situation propice à la surenchère financière. Seulement voilà : Nos dirigeants politiques soutiennent que notre démarche est raciste et que sous prétexte de militantisme politique, nous favoriserions la haine raciale ! Nos dirigeants, et notre chef

d'état en tête proclament haut et fort que, si nous sommes contre le Sionisme – pure théorie politique et religieuse, nous sommes contre tous les juifs et donc anti-sémites. Nous avons beau leur expliquer, leur montrer que nos revendications sont le fruit d'un constat simple et évident, ils semblent nier tous les faits – agissant ainsi contre le bon sens et le droit naturel des peuples à disposer d'eux-mêmes. Chaque fois que nous engageons une action contre la politique d'Apartheid d'Israël, ils nous traitent d'anti sémites, tentant ainsi de jeter l'opprobre sur nos actions. Ils vont même plus loin puisqu'ils criminalisent nos activistes, les jetant en prison ou leurs infligeant des amendes et des interdictions alors même que BDS a été nominé pour le Prix Nobel de la Paix ! Nous en appelons à votre diligence pour faire cesser ce manège, pour que la justice l'emporte, car il ne peut y avoir de paix sans justice.

Macron :

Je suis abasourdi d'entendre toute cette haine se déverser sur ce peuple biblique. Entendez-vous dans ce constat la haine distillée ? c'est inadmissible. Nous avons fait en sorte que ce mouvement soit rendu illégal- enfin nous appuyons dans ce sens, vous comprenez, il ne faut pas que les gens pensent le contraire- Je vais vous expliquer pourquoi. Tout d'abord les juifs sont des victimes, ils l'ont été, ils le sont, ils le seront. Les juifs sont sionistes, donc les sionistes sont des victimes. Si vous êtes anti-sionistes, alors vous êtes contre les juifs et donc contre des victimes, ce qui fait de vous des bourreaux sanguinaires. Il n'y a pas d'alternative. Vous savez, je vais vous faire une confidence : j'aurais aimé en 1799 être à Saint Jean d'Acre aux côtés de Napoléon pour soutenir nos compatriotes dans leur campagne de civilisation contre la barbarie. Et puis vous savez, j'ai des directives, des ordres, des conseils à suivre. On ne dirige pas la Start up France sans appui, et Brand Israël est un allié de choix dans nos projets de marketing. Les gens qui souhaitent soutenir le boycott seront tout simplement privés de libertés d'expression et d'opinion, et pour cela je tiens à remercier ma chère Michelle Alliot Marie. Vous savez, Bibi est mon ami, Bibi est sioniste, Bibi est une victime et je protège les victimes contre les attaques de ce nouveau monstre, l'anti-sionisme et le BDS qui cachent très mal à mon sens, un anti-sémitisme, un racisme

indigne ! Et puis la France a peur, la France est gangrenée par l'islamisme, le terrorisme, le gauchisme. Je vous le dis, il ne faut pas critiquer Israël, c'est interdit. Il y a une très bonne cantine à Paris, le Crif, on y mange très bien – notamment du Houmous, et bien si vous critiquez Israël, vous ne pouvez plus y aller. Vous comprenez ? Vous ne pouvez pas manger au Crif si vous critiquez Israël ! Alors ? J'ai vite fait mon choix Madame le Juge, des fruits frais importés d'Israël, du vin....

- la juge le coupe, il est en transe...

Apportez lui un verre d'eau-

Il me semble Monsieur Emmanuel que vous vous égarez.. L'accent biblique que vous employez ne sied guère à cette Court. Vous avez peut être dieu avec vous, mais ni le Droit, ni la Justice ne vous suivront.

Votre rhétorique peut produire de la conviction, mais pas de la justice. Elle comporte des éléments de flatterie à l'égard d'une certaine cantine, sans parler de toutes ces connivences, ces Bibi par ci, Michelle par là, ne sont pas pour servir vos arguments. Au contraire-

Laissez-moi aussi vous dire qu'appeler au boycott des produits issus d'une politique coloniale d'occupation reste possible, et la cour de cassation n'a pas interdit l'appel au boycott des produits issus des colonies, ou les appels au boycott universitaires, culturels artistiques, sportifs des institutions israéliennes. Cet appel au Boycott a été reconnu légal par le Cour d'Appel de Paris car relevant de la liberté d'expression . C'était en mai 2012 pour Paris et en décembre 2013 à Pontoise, je lis :

« Cet appel au boycott est en réalité une critique passive de la politique d'un État, critique relevant du libre jeu du débat politique qui se trouve au cœur même de la notion de société démocratique. Ainsi dès lors que le droit de s'exprimer librement sur des sujets politiques est une liberté essentielle dans une société démocratique, cet appel au boycott entre dans le cadre normal de cette liberté »

De plus, j'ai ici des preuves accablantes : des rapports qui démontrent que toutes les injustices commises par Israël ne sont jamais sanctionnées par les institutions, que les directives imposées par l'Europe – comme l'étiquetage des produits importés d'Israël, ne sont jamais clairement suivies. Il serait d'ailleurs judicieux de vérifier si cette cantine, dont vous mentionnez les mets exquis, respecte la législation et notamment le texte de loi publié au Journal Officiel n°0273 du 24 novembre 2016 relatif à l'indication de l'origine des marchandises issues des territoires occupés par Israël depuis juin 1967, publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 12 novembre 2015, sur l'étiquetage des produits alimentaires, qui, afin de ne pas induire en erreur le consommateur, doit indiquer de manière précise l'exacte origine des produits

L'omission de l'information géographique complémentaire selon laquelle le produit est issu de colonies israéliennes est susceptible d'induire le consommateur en erreur quant à la véritable origine du produit. Dans de tels cas, il est nécessaire d'ajouter, entre parenthèses, l'expression « colonie israélienne » ou des termes équivalents. Ainsi, des expressions telles que « produit originaire du plateau du Golan (colonie israélienne) » ou « produit originaire de Cisjordanie (colonie israélienne) » peuvent être utilisées. Les institutions françaises ne font pas respecter ces directives, ne sanctionnent jamais Israël, alors il est logique et sain que la société civile, par le biais d'associations diligentes et

impartiales s'emparent de la justice pour faire respecter la loi

C'est au nom de cette liberté d'expression et pour honorer le courage de ceux qui dénoncent ces crimes , au nom aussi des droits des peuples à disposer d'eux mêmes et de leurs destins , au nom de la justice sociale que je vous déclare coupable des crimes suivants : entrave à la liberté d'expression, connivence, corruption et utilisation des mots Start up et Brand dans un tribunal populaire ,

il faudra broder un peu.

A mes yeux, il manque un aspect : Insérer quelque part que nos critiques s'appuient sur des rapports internationaux, sur des critiques formulées par des organismes tels que l'ONU ou l'Union européenne, y compris la France quand elle rédige une notice sur l'importation des produits des colonies. (voir partie orange)

Mais ces critiques ne sont jamais suivies d'effets. C'est à dire que rien n'est jamais entrepris pour sanctionner effectivement Israël. C'est la raison du mouvement BDS : les particuliers se substituent aux institutions défailantes.

L'HABITAT.

JUGE : Nous allons maintenant aborder le volet « habitat » de ce procès qui comportera une partie de jugement en appel, une condamnation ayant récemment été prononcée à l'encontre de l'habitant d'une yourte.

PROCTEUR.

En effet madame la juge, l'accusé ici présent est coupable d'une déshumanisation de l'habitat, de destruction de terres agricoles et d'expulsions en tous genres. De plus, ici même en Ariège, il a poussé à la démolition de plusieurs yourtes, qu'on appelle aussi habitats légers, et voudrait faire expulser plus de 50 de ces habitats sur la commune de Daumazan. Dans le Massatois, il recense ces mêmes habitats ainsi que les cabanes auto-construites dans une intention pour l'instant inexplicquée. Enfin, il se prépare à envoyer devant vous les occupants d'un squat associatif à Foix et a osé réunir des éléments fallacieux pour faire condamner l'habitant d'une yourte.

Les pourtours de nos petites villes et gros bourgs se couvrent de lotissements aux constructions uniformes, entassées les unes sur les autres, faites de matériaux disgracieux et de mauvaise qualité. C'est le tout électrique, 20 m2 de jardin et le garage pour la bagnole. Le soir, la même lumière bleue filtre à toutes les fenêtres. Dans quelques dizaines d'années ce sera la décrépitude au sens propre du terme et pour l'instant les terres à vocation agricole sont grignotées, réduites, sans espoir de retour. Pendant ce temps les centres villes se dépeuplent, logements vides, insalubres, et ceux qui sont réhabilités le sont d'une manière luxueuse aboutissant à leur inaccessibilité pour les classes populaires et à une gentrification.

Quand ici même à Foix des jeunes occupent un immeuble vide depuis si longtemps qu'on ne sait plus quand, ouvrent un café associatif et proposent des activités, projections, musique, ils sont quasiment immédiatement convoqués devant vous. Mais n'osent-ils pas avoir une réflexion et action politique ? Ne sont-ils pas passés par Notre Dame des Landes ? Des Zadistes au cœur de nos villes ? Inacceptable pour l'accusé, qui sévit.

En ce qui concerne la yourte que vos confrères ont condamné, on atteint le summum. Contrairement aux lotissements dont je vous ai adressé un rapide et sombre tableau, les yourtes témoignent d'un rapport radicalement différent à l'environnement, s'y intègrent harmonieusement, ne le détruisent pas et ne laissent pas de traces quand, nomades par définition, elles se déplacent. Plutôt que le problème qu'on en fait, elles peuvent être une solution pour le logement des nouvelles populations dont les territoires ont grand besoin. Alors on s'acharne sur certaines d'entre elles, la DDT justifie son nom de poison, ignore les nouveaux textes de loi qui légalisent les yourtes, manœuvre et magouille pour empêcher leur installation, traîne leurs habitants devant vos confrères qui eux aussi ignorent, interprètent et déforment les textes de lois. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ce ne sont pas les yourtes qui sont hors la loi mais les organismes d'état et les cours de justice. De plus, quand la député de la circonscription apporte son soutien à la yourte incriminée et sollicite un RDV pour examiner le sujet, ce RDV lui est refusé par l'accusé ici présent et la préfecture.

Ceci doit cesser et l'accusé doit expier ses fautes.

AVOCAT :

Allons madame la juge, un peu de sérieux. Le droit de propriété est inscrit dans notre constitution et n'est-ce pas le rêve de tout un chacun de vivre sous son propre toit ? Alors qu'importe si les brebis vont paître plus loin, pourquoi pas en Nouvelle Zélande d'ailleurs, qu'importe si les murs sont en parpaings, froids en hiver, chauds en été, promis à vieillissement rapide, ça ne coûte pas cher et c'est vite monté, il restera si peu de temps pour profiter de la retraite une fois le crédit remboursé. Qu'importe si les habitations sont toutes semblables, n'est-ce pas préférable à une urbanisation chaotique, qu'importe si rien n'est prévu pour tous les aspects de la vie sociale, services, commerces, le rond point d'accès à la voie rapide n'est pas loin, la zone commerciale non plus, et Ruquier remplace efficacement quelque spectacle vivant que ce soit.

Mon client assume, et favorise tout ceci, dans un souci d'altruisme envers ses semblables. D'ailleurs n'est-ce pas lui qui prête l'argent pour le crédit à un taux...raisonnable, fait venir des maçons roumains et des plombiers polonais pour plus de profit pour lui et des habitations moins chères, de mauvaise qualité mais moins chères. Quand à lui, s'il va se loger ailleurs dans des résidences grand luxe, c'est qu'il en a les moyens et qu'il a besoin de s'isoler de la plèbe et aussi du confort nécessaire à une réflexion sereine pour l'avenir, le sien d'abord, celui des autres accessoirement.

Quand aux populations marginales qui ont été évoquées, un peu de sérieux madame la juge. Va-t-on laisser remettre en cause le droit de propriété dont j'ai parlé précédemment par des individus hirsutes, parfois mal rasés, aux pantalons déchirés, qui ont sans doute oublié de réparer la douche de leur squat et dont l'aspect olfactif s'en ressent, qui tapent comme des sourds sur des tambours africains, je dis bien africains, jouent sur des guitares désaccordées, visionnent des films en VO non sous-titrée, ceci au cœur de nos villes.

Pour leurs semblables en milieu rural, peut-on tolérer qu'ils osent marcher pieds nus , rendez vous compte, pieds nus, sur la terre qu'ils appellent sacrée, empiler leurs excréments malodorants dans des toilettes dites sèches, parler d'habitat rond en harmonie avec le cosmos ? Allons, laissons le cosmos à ceux qui iront coloniser Mars et la terre à ceux qui la travaillent efficacement.

Je demandes la relaxe.

JUGE :

La loi est la loi, la même pour tout le monde. Si mes confrères se sont trompés c'est qu'ils ont été abusés par l'accusé, je répare leur erreur, relaxe immédiatement l'occupant de la yourte, et déclare nulles et non avenues les poursuites contre le café associatif, les modes de vie et d'action des uns et des autres relevant de la recherche et mise en pratique du bien commun et de l'intérêt général, contrairement aux lugubres lotissements précédemment cités dont l'accusé devra assurer la démolition et le remplacement par des habitations dignes de ce nom.

va être possible dans des zones trop froides aujourd'hui, il sera possible d'extraire du pétrole aux pôles, par exemple. L'exode des populations est une bonne chose pour les affaires. Cela mettra en concurrence les travailleurs et permettra de faire baisser les salaires, de supprimer des privilèges sociaux concédés, à une époque, par des pouvoirs corrompus, vendus aux forces bolchéviques. Mon client financera, comme il l'a fait avec Hitler et Mussolini, des partis qui désigneront l'étranger comme cause de tous les problèmes.

Mais mon client est responsable, face au changement climatique d'ordre naturel, il est éco-responsable. Ainsi, il joue en bourse sur les taxes carbone, il est vertueux et incite ces ouvrières et ouvriers, ces employé-e-s, je veux dire ces collaborateurs, à éteindre la lumière en quittant les ateliers et bureaux, à économiser l'eau, à consommer bio à partir des grandes exploitations qu'il possède partout dans le monde. Il est partisan du développement durable et dématérialise toutes ces opérations grâce à l'informatique.

Mon client se demande ce qu'il fait devant ce tribunal.

Je demande son acquittement.

Juge :

Le capitalisme est responsable du chaos climatique et de la destruction de la nature au détriment de l'espèce humaine. Un changement radical, une révolution sera seule en mesure de limiter les dégâts, mais il est peut-être déjà trop tard .

J'accuse le capitalisme de génocide contre l'humanité.

Il sera exproprié sans indemnisation.

TRIBUNAL POPULAIRE : L'IMMIGRATION.

LE JUGE :

Vous êtes à l'origine de l'immigration subie par la misère entretenue pour votre profit dans un grand nombre de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, par les guerres souvent dictées par des intérêts économiques, par les conflits entre puissances impérialistes régionales pour le contrôle des matières premières, par les guerres de domination idéologique ou d'expansion des territoires.

Le capitalisme mondial est responsable des quelques 192 millions de réfugiés dans le monde.

Le prévenu : ?

LE PROCUREUR :

La grande majorité des migrants (86 % selon les chiffres du HCR) vivent dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, alors que les nations les plus riches sont souvent celles qui accueillent la proportion la plus faible et fournissent le moins d'efforts.

C'est ainsi que le Royaume-Uni a accordé l'asile à quelque 5 000 Syriens depuis 2011, quand la Jordanie – qui compte presque 10 fois moins d'habitants et dont le PIB représente 1,2 % de celui du Royaume-Uni – accueille plus de 655 000 réfugiés syriens.

Plus d'un million de réfugiés sont considérés par le HCR comme vulnérables et ayant besoin d'être réinstallés sans attendre dans un pays tiers. Les réfugiés vulnérables sont notamment les victimes de violences et d'actes de torture, les femmes et les filles particulièrement menacées et les personnes qui ont besoin d'une prise en charge médicale importante. Une trentaine de pays seulement proposent des places de réinstallation pour les réfugiés vulnérables, et le nombre de places offertes (« places de réinstallation ») chaque année sont inférieures aux besoins établis par le HCR.

Parmi les populations de réfugiés les plus importantes dans le monde, on compte:

- ☑ Plus de 5 millions de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient
- ☑ Plus de 4,8 millions de réfugiés de Syrie – dont 95 % dans cinq pays voisins
- ☑ Plus de 2,5 millions de réfugiés afghans, pour la plupart au Pakistan et en Iran
- ☑ Plus d'un millions de réfugiés somaliens, dont 413 000 au Kenya voisin

Les États ont l'obligation de se soutenir mutuellement pour l'accueil des réfugiés, ainsi que l'obligation de solliciter, et de fournir, la coopération et l'aide internationales pour faire en sorte que les réfugiés puissent trouver asile dans un lieu sûr et avoir accès à l'aide dont ils ont besoin.

Or depuis 2014, la crise internationale des réfugiés qui frappe la plupart des pays industrialisés et qui n'en finit pas de se renforcer doit faire face à une réduction croissante des efforts et financements publics destinés à l'accueil ou à la réinstallation de personnes déplacées.

La baisse du niveau d'immigration illégale vers l'Union européenne constatée au cours des douze derniers mois s'est faite le plus souvent au prix de violations flagrantes des droits les plus fondamentaux et d'un nombre croissant de décès de migrants en mer.

Comment s'est mise en place l'Europe forteresse ?

La quasi-totalité des réfugiés et des immigrés sans papiers (911 000 en 2015) sont entrés dans l'Union via la Grèce avant d'emprunter la «route des Balkans» (Macédoine, Serbie, Hongrie, Croatie). Mais cette «route est désormais fermée», comme l'a proclamé le projet de conclusions du Conseil européen. Après la décision de Budapest (membre de Schengen) de construire un mur à ses frontières avec la Serbie et la Croatie, les dominos sont tombés les uns après les autres. La Croatie, la Slovénie, la Serbie puis la Macédoine ont à leur tour dressé des barrières, et des pays de l'espace de libre circulation Schengen ont réintroduit des contrôles aux frontières intérieures pour stopper ceux qui ne l'auraient pas été dans les Balkans : Autriche, Suède, Danemark, France, Belgique, Norvège (qui est membre de Schengen, mais pas de l'UE), et même l'Allemagne. Les Vingt-Huit se montrent déterminés à renforcer les contrôles des frontières extérieures de l'Union, ce que la Grèce a été incapable de faire, notamment en créant un corps de 1 500 gardes-frontières européens chargé de donner un coup de main aux pays dépassés. De même, l'Otan et Frontex (l'agence européenne chargée de coordonner le contrôle des frontières), ont dépêché une flottille en mer Egée qu'Ankara a autorisée à patrouiller dans ses eaux territoriales pour identifier les départs de bateaux afin de permettre aux autorités turques d'intervenir.

D'autres routes se sont ouvertes : celle de l'Italie (en 2017, depuis le début de l'année, elle a accueilli 85 % des 118 000 migrants qui ont atteint les côtes européennes depuis la Libye, tandis que 2 400 périssaient en mer.) et celle la Lybie avec un afflux de personnes fuyant la terreur et l'extrême misère des pays du sahel.

Mais elles ne sont pas plus sûres, et donnent lieu à de véritables horreurs de la part des trafiquants d'êtres humains.

La France

Elle s'inscrit largement dans cette politique de fermeture des frontières et de ralentissement de l'accueil (très loin des 30 mille réfugiés attendus en 2016, elle en a accueillis 3400 selon les chiffres de la Commission européenne)

Le chef de l'État prend soin de distinguer nettement, dans tous ses discours, des « *migrants économiques* », qui, selon lui, n'ont rien à faire sur le territoire français des réfugiés. Comme les mesures de la loi asile-immigration en témoignent, l'objectif du gouvernement est de tout faire pour augmenter le nombre de reconduites à la frontière jugées trop peu nombreuses (12 961 retours forcés effectifs en 2016, pour 91 000 interpellations d'étrangers en situation irrégulière).

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration présenté le 21 février en conseil des ministres : toujours plus de répression contre les demandeurs d'asile.

En l'intitulant, « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif », Gérard Collomb et le gouvernement souhaiteraient faire passer le projet de loi pour un « un texte équilibré ». Un texte qui reprendrait à bon compte les termes et les préoccupations de l'extrême-droite – « s'aligner sur les pays européens pour ne pas créer d'appel d'air » – tout en invoquant « une volonté d'accueil et d'humanisme car nous sommes portés vers l'altruisme ».

LA DEFENSE

« ON NE PEUT PAS ACCUEILLIR TOUTE LA MISERE DU MONDE »

« Si on ouvre les frontières, cela fera un appel d'air et nous serons envahis »

« C'est tellement facile de venir en Europe et en France, on offre tout aux migrant-e-s »

« C'est la crise, il n'y a pas de boulot pour tout le monde »

« Ils sont des voyous, on ne se sent plus en sécurité »

« On ne se sent plus chez nous, ils n'ont pas la même culture »

LE JUGE :

Délibéré :

Les militantEs internationalistes et antiracistes et anticapitalistes

ont pour leur part des propositions concrètes à proposer pour résoudre la crise actuelle :

La régularisation immédiate de tous les sans papiers quelque soit leur pays d'origine

L'arrêt des poursuites judiciaires pour « aide à étranger en situation irrégulière »

L'arrêt immédiat des violences policières racistes contre les migrantEs et réfugiéEs.

La dénonciation des accords de Dublin qui contraignent les réfugiés à faire une demande d'asile dans le pays par lequel ils ont rejoint l'Europe, et non celui dans lequel ils souhaitent résider.

La dénonciation des accords du Touquet qui permettent à l'Angleterre d'interdire l'accès aux demandeurs d'asile, les services d'immigration se trouvant en France.

- La mise en place de corridors humanitaires pour stopper l'hécatombe en Méditerranée.

Dissolution de FRONTEX

La dénonciation Ouverture des frontières

Abrogation de la loi asile-immigration

Les défenseurs de la justice et des droits de l'homme :

La situation est la suivante : Un groupe humain européen, les juifs, qui a subi de lourds préjudices, des humiliations, des injustices, des persécutions et des tentatives d'exterminations tout au long de son histoire de la part d'un autre groupe humain européen, s'est vu offrir, dans le courant du XXème siècle une terre, chargée d'histoire, de traditions et de symboles. Les occidentaux, qui avaient colonisé une partie de la région où se trouvait cette terre, ont dû, pour justifier ce choix et y arrimer une valeur nationaliste, inventer un outil politique et financier puissant, qu'ils ont appelé, le Sionisme – du nom d'une colline sur la terre convoitée. Cet outil, mouvement politique, colonialiste et religieux, ne convient pas à tous les juifs, mais convient aux occidentaux qui savent très bien qu'un autre groupe humain, les Arabes, sera spolié par la création d'un état juif sioniste. Pourquoi ? Vous allez me dire, les Arabes, chrétiens, juifs, musulmans, ont toujours vécu là. Seulement l'état sioniste donne la priorité aux ressortissants juifs, interdit aux Arabes de vivre côte à côte avec les juifs, les chasse~~nt~~, vole~~nt~~ leurs terres, leurs usines, leurs ateliers, leurs maisons pour les redistribuer aux seuls habitants juifs. Cette doctrine sioniste proclame la suprématie d'un peuple sur un autre et peut être assimilée sans grand peine à tous les courants nationalistes, fascistes et ségrégationnistes que les XIX et XX ème siècles ont connu : Elle favorise et attise la haine raciale en construisant des murs entre les hommes, les femmes et les enfants – en diabolisant l'Arabe qui est toujours perçu en ennemi prêt à terroriser le Juif, et en exacerbant les stéréotypes. Le Sionisme met également en avant le colon, figure du XIX ème siècle, dans une démarche réactionnaire et indigne. Cette doctrine met en place des lois qui rappellent celles de la ségrégation raciale (les Jim Crow Laws aux Etats-Unis ou l'Apartheid en Afrique du Sud, je pourrais même aller jusqu'à les comparer aux lois de Nuremberg). S'opposer au Sionisme, c'est s'opposer au fascisme, au colonialisme et à la ségrégation. C'est aussi s'opposer à l'appropriation des terres par de riches capitalistes, gourmands, qui profitent de cette situation propice à la surenchère financière. Seulement voilà : Nos dirigeants politiques soutiennent que notre démarche est raciste et que sous prétexte de militantisme politique, nous favoriserions la haine raciale ! Nos dirigeants, et notre chef

d'état en tête proclament haut et fort que, si nous sommes contre le Sionisme – pure théorie politique et religieuse, nous sommes contre tous les juifs et donc anti-sémites. Nous avons beau leur expliquer, leur montrer que nos revendications sont le fruit d'un constat simple et évident, ils semblent nier tous les faits – agissant ainsi contre le bon sens et le droit naturel des peuples à disposer d'eux-mêmes. Chaque fois que nous engageons une action contre la politique d'Apartheid d'Israël, ils nous traitent d'anti sémites, tentant ainsi de jeter l'opprobre sur nos actions. Ils vont même plus loin puisqu'ils criminalisent nos activistes, les jetant en prison ou leurs infligeant des amendes et des interdictions alors même que BDS a été nominé pour le Prix Nobel de la Paix ! Nous en appelons à votre diligence pour faire cesser ce manège, pour que la justice l'emporte, car il ne peut y avoir de paix sans justice.

Macron :

Je suis abasourdi d'entendre toute cette haine se déverser sur ce peuple biblique. Entendez-vous dans ce constat la haine distillée ? c'est inadmissible. Nous avons fait en sorte que ce mouvement soit rendu illégal- enfin nous appuyons dans ce sens, vous comprenez, il ne faut pas que les gens pensent le contraire- Je vais vous expliquer pourquoi. Tout d'abord les juifs sont des victimes, ils l'ont été, ils le sont, ils le seront. Les juifs sont sionistes, donc les sionistes sont des victimes. Si vous êtes anti-sionistes, alors vous êtes contre les juifs et donc contre des victimes, ce qui fait de vous des bourreaux sanguinaires. Il n'y a pas d'alternative. Vous savez, je vais vous faire une confidence : j'aurais aimé en 1799 être à Saint Jean d'Acre aux côtés de Napoléon pour soutenir nos compatriotes dans leur campagne de civilisation contre la barbarie. Et puis vous savez, j'ai des directives, des ordres, des conseils à suivre. On ne dirige pas la Start up France sans appui, et Brand Israël est un allié de choix dans nos projets de marketing. Les gens qui souhaitent soutenir le boycott seront tout simplement privés de libertés d'expression et d'opinion, et pour cela je tiens à remercier ma chère Michelle Alliot Marie. Vous savez, Bibi est mon ami, Bibi est sioniste, Bibi est une victime et je protège les victimes contre les attaques de ce nouveau monstre, l'anti-sionisme et le BDS qui cachent très mal à mon sens, un anti-sémitisme, un racisme

indigne ! Et puis la France a peur, la France est gangrenée par l'islamisme, le terrorisme, le gauchisme. Je vous le dis, il ne faut pas critiquer Israël, c'est interdit. Il y a une très bonne cantine à Paris, le Crif, on y mange très bien – notamment du Houmous, et bien si vous critiquez Israël, vous ne pouvez plus y aller. Vous comprenez ? Vous ne pouvez pas manger au Crif si vous critiquez Israël ! Alors ? J'ai vite fait mon choix Madame le Juge, des fruits frais importés d'Israël, du vin....

- la juge le coupe, il est en transe...

Apportez lui un verre d'eau-

Il me semble Monsieur Emmanuel que vous vous égarez.. L'accent biblique que vous employez ne sied guère à cette Court. Vous avez peut être dieu avec vous, mais ni le Droit, ni la Justice ne vous suivront.

Votre rhétorique peut produire de la conviction, mais pas de la justice. Elle comporte des éléments de flatterie à l'égard d'une certaine cantine, sans parler de toutes ces connivences, ces Bibi par ci, Michelle par là, ne sont pas pour servir vos arguments. Au contraire-

Laissez-moi aussi vous dire qu'appeler au boycott des produits issus d'une politique coloniale d'occupation reste possible, et la cour de cassation n'a pas interdit l'appel au boycott des produits issus des colonies, ou les appels au boycott universitaires, culturels artistiques, sportifs des institutions israéliennes. Cet appel au Boycott a été reconnu légal par le Cour d'Appel de Paris car relevant de la liberté d'expression . C'était en mai 2012 pour Paris et en décembre 2013 à Pontoise, je lis :

« Cet appel au boycott est en réalité une critique passive de la politique d'un État, critique relevant du libre jeu du débat politique qui se trouve au cœur même de la notion de société démocratique. Ainsi dès lors que le droit de s'exprimer librement sur des sujets politiques est une liberté essentielle dans une société démocratique, cet appel au boycott entre dans le cadre normal de cette liberté »

De plus, j'ai ici des preuves accablantes : des rapports qui démontrent que toutes les injustices commises par Israël ne sont jamais sanctionnées par les institutions, que les directives imposées par l'Europe – comme l'étiquetage des produits importés d'Israël, ne sont jamais clairement suivies. Il serait d'ailleurs judicieux de vérifier si cette cantine, dont vous mentionnez les mets exquis, respecte la législation et notamment le texte de loi publié au Journal Officiel n°0273 du 24 novembre 2016 relatif à l'indication de l'origine des marchandises issues des territoires occupés par Israël depuis juin 1967, publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 12 novembre 2015, sur l'étiquetage des produits alimentaires, qui, afin de ne pas induire en erreur le consommateur, doit indiquer de manière précise l'exacte origine des produits

L'omission de l'information géographique complémentaire selon laquelle le produit est issu de colonies israéliennes est susceptible d'induire le consommateur en erreur quant à la véritable origine du produit. Dans de tels cas, il est nécessaire d'ajouter, entre parenthèses, l'expression « colonie israélienne » ou des termes équivalents. Ainsi, des expressions telles que « produit originaire du plateau du Golan (colonie israélienne) » ou « produit originaire de Cisjordanie (colonie israélienne) » peuvent être utilisées. Les institutions françaises ne font pas respecter ces directives, ne sanctionnent jamais Israël, alors il est logique et sain que la société civile, par le biais d'associations diligentes et

impartiales s'emparent de la justice pour faire respecter la loi

C'est au nom de cette liberté d'expression et pour honorer le courage de ceux qui dénoncent ces crimes , au nom aussi des droits des peuples à disposer d'eux mêmes et de leurs destins , au nom de la justice sociale que je vous déclare coupable des crimes suivants : entrave à la liberté d'expression, connivence, corruption et utilisation des mots Start up et Brand dans un tribunal populaire ,

il faudra broder un peu.

A mes yeux, il manque un aspect : Insérer quelque part que nos critiques s'appuient sur des rapports internationaux, sur des critiques formulées par des organismes tels que l'ONU ou l'Union européenne, y compris la France quand elle rédige une notice sur l'importation des produits des colonies. (voir partie orange)

Mais ces critiques ne sont jamais suivies d'effets. C'est à dire que rien n'est jamais entrepris pour sanctionner effectivement Israël. C'est la raison du mouvement BDS : les particuliers se substituent aux institutions défailantes.

C'est France Culture qui me rappelle cela : dans son programme MACRON s'était engagé à subvenir

aux prothèses dentaires et auditives pour les personnes dans ces besoins.

Aussi je témoigne pour tous les sans dents.

COMMENT NOUS PROTHESER ?

- . contre les voleurs d'organes,
 - . contre ces délinquant, qui ne "braquent" plus les banques mais qui les achètent,
 - . contre ces violeurs de nos droits et de libertés
 - . contre ces violeurs de femmes et d'enfants, pour leurs loisirs, pas vu pas pris.
 - . contre ces terroristes, qui inventent des maladies pour nous vendre des traitements, qui maintiennent la peur à la TV, dans les écoles, l'armée et policiers kalachnicows partout, l'état d'urgence à bon dos...
 - .contre ces criminels qui tuent nos enfants en les vaccinant, réduisent le personnel dans les EPHAD, l'alimentation avec OGM et NANO, qui sabrent les services publics et amènent les salariés au suicide, etc....
 - . contre ces criminels de la finance, où y a même pas de lois, pour les juger.
- et tout ce que je ne sais pas, que vous faites sans le dire.

Ah! POUR PROTHESER LES RICHES !!!

.iSF

.impôts

.MEDEF

.lois travail etc...

C'est une politique en marche arrière, une oligarchie, tout pour les seigneurs...

Nous les sans dents, dans la rue nous descendrons

Nous les perdu de vue, nous ne perdons pas le nord

Nous les plus d'ouïe, nous disons NON à votre politique corrompue

NOUS VOUS ACCUSONS !

- . de ne pas tenir vos promesses
- . de mentir aux citoyens pour se faire élire
- . de ne pas nous prothésier
- . de prothésier les riches, et tous ceux cités ci-dessus
- . d'aggraver nos misères
- . etc, etc

PROTHESEZ VOUS ! PROTHESONS NOUS !

PLAIDOIRIE FINALE.

Je constate que pour tous les chefs d'accusation énoncés depuis le début de ce procès, c'est toujours le même coupable, un seul coupable, mon client. Je tiens d'ailleurs à vous en remercier, vous me facilitez ainsi la tâche.

Je constate aussi que ce procès n'est pas le seul, ici même en Ariège, les faucheurs d'OGM, les professeurs grévistes, les militants anti-Linky, les habitants de yourtes, sont jugés et souvent condamnés. Et c'est la même chose partout en France, 1400 procédures judiciaires pour les opposants à la loi travail, l'affaire de Tarnac et ses dangereux terroristes, les Zadistes violents de NDDL, les syndicalistes violents eux aussi d'Air France qui ont osé déchirer une chemise, tenez vous bien, une chemise Lacoste. Des voleurs de croissants, de croissants beurre, qui ôtent la pâtisserie de la bouche de leurs semblables, faisant passer leur intérêt particulier avant l'intérêt général, voleurs justement condamnés à de la prison ferme.

Oui, notre pays est rempli de louches individus, souvent organisés, ou du moins qui essaient de l'être, en coteries, syndicats, collectifs et partis politiques, dont l'objectif n'est rien d'autre que de renverser l'ordre établi.

Et vous voudriez inverser les choses, d'inculpés et condamnés devenir accusateurs et juges, et rendre mon client responsable et coupable de tout, le définissant par un mot, capitalisme.

Et bien oui, si derrière ce mot, se retrouvent la politique migratoire, la politique d'apartheid, l'agriculture industrielle et les OGM, l'habitat, les paradis fiscaux, l'injustice climatique, le transhumanisme, on toujours affaire à la loi du profit, la propriété privée des moyens de production, et la négation de l'humain. Je le répète encore, il n'y a pas d'alternative, la lutte des classes existe et mon client l'a gagnée.

Alors dans un souci de condescendance, je vous conseille d'arrêter de perdre votre temps, ne rêvez pas à la seule solution à portée de votre main, la grève générale, vos directions syndicales vous trahissent et vos partis sont désunis. Ne croyez pas que vous pouvez mettre en place des autonomies, admettez la suprématie de mon client, et relaxez le.

Françaises, Français,
Belges, Belges,
Arié- joie , Arié- joyeuses
Fuxchien-fuxchiennes
Ma Présidente chérie
Messieurs les maîtres du barreau
Public chéri, Mon Amour
« Bonjour ma colère , Salut ma hargne, Et mon courrouxcoucou »

Dans l'affaire qui nous occupe aujourd'hui, n'attendez rien de moi. Je ne vous conseille pas plus de compter sur ma Clémence que de sauter sur ma Brigitte. Dans un cas comme dans l'autre, vous seriez déçus. Il est hors de question pour moi de faire ici l'éloge – même massonique- de l'accusé ! Tant son curriculum est plus vitae que laborare car il n'a eu de cesse , vous l'avez rappelé si bien Ma Présidente chérie, dans votre énoncé si bien écrit des cheffes d'inculpations : oui, il n'a eu de cesse - disais je avant d'être interrompu par moi même - que de massacrer la planète, pas nette, d'épuiser le fruit de ses entrailles, sans rail, pour son seul privilège , sacrilège , ses dividendes de prébendes ses profits déconfits. Mais comme on dit chez les cheminots en grève, je m'égare je m'égare... Tenez vous bien . Tenez vous mieux !

Pour éclairer ce Tribunal Populaire je vais citer Alain Damasio (*)

« Peut être qu'une époque se définit moins par ce qu'elle poursuit que par ce qu'elle conjure. La nôtre conjure le dehors. Il ne s'agit plus de combattre ce qui n'est pas nous : il s'agit de le faire nôtre. De le transformer en « nous ». Le sauvage, le naturel, l'inexploré, les opposants, l'étranger, le gratuit : rien ne doit rester en dehors du système. L'hétérogène est endogénéisé, l'altérité s'assimile et se métabolise. Le climat ? Il est climatisé. L'inconnu, quel qu'il soit, se radiographie, se cartographie, il est rendu comptable et compatible. Si quelque chose échappe encore, à la lisière du géré, le système allonge ses tentacules pour le raccorder au réseau qui se veut total.

L'importance de la technologie digitale, dans ce mouvement de fond, a été décisive. La société de contrôle (...) n'aurait jamais atteint un tel degré de finesse, d'accomplissement et d'emprise sans les réseaux, sans cette interconnexion arachnéenne, sans ce continuum qui aujourd'hui ne nous lâche plus. Sans la « Matrice ». (...)

Un [expert] psychiatre dirait que nous sommes en régression fusionnelle. Sauf que j'ai davantage l'impression qu'on se fabrique du Dedans confortable mais inquiet, des technococons emmaillottés de fibres optiques qui pendent comme des sacs de chenille aux branches du capital – et qu'aucun printemps n'arrive pour l'instant à déchirer. Cette zone du Dedans enflé de l'intérieur , elle nous tient ensemble et nous rassure, elle est une boule immense de fils qui grossit comme un soleil tiède. Elle est comme l'univers à sa naissance : il n'y a rien d'autre que sa dilatation : pas plus d'espace que ce que sa matière occupe. Cette Zone du Dedans, c'est précisément ça que j'appelle le Contrôle. Une façon collective géniale de s'entre-limiter, de s'entre-surveiller, de permettre que tout bouge (à l'intérieur) sans que rien n'arrive de l'extérieur.

(...)

Alors tout est mort ? La liberté est un leurre ? Le contrôle, on n'en sortira plus ? La matrice nous a avalés ? Le capitalisme est et restera notre seul horizon, à jamais ? Bien sûr que non. Ce discours et cette prophétie font même partie de leur storytelling. Comprendre le contrôle ne signifiera jamais l'accepter.

La vie toujours est première. Toujours elle perce les conforteresses. Elle est ce feu qu'on peut couvrir et étouffer mais qu'on n'éteint jamais tout à fait. Pour qu'il reprenne, il lui faut simplement de l'air. On en manque aujourd'hui. Parce qu'on croit que l'air vient seulement du dehors, qu'il suffit d'aller en chercher le vent, de sortir de la matrice par une porte dérobée. Le secret pourtant est simple : l'air ne se trouve pas : il se crée. Il vient du dedans. On ne le puise pas : on le fabrique avec nos poumons. On le forge avec nos souffles.

Pendant longtemps, j'ai pensé que toute position politique digne tenait dans ce mot : résistance. Aujourd'hui, je dirais plutôt : puissance. Pas au sens de « pouvoir » , « autorité » ou « suprématie ». C'est même rigoureusement l'inverse puisque le pouvoir n'est à mes yeux que du désir qui tétanise : une crampe. Une impuissance qui s'institue.

Puissance au sens de « capacité à », d'aptitude incarnée à être et à faire – à faire directement, à agir à nu. Ni délégation aux élus, ni médiation, ni sous-traitance à nos machines-amies. Puissance de vivre, avec une boule de soleil à un mètre soixante-quinze de haut entre les deux omoplastes. Puissance de porter et de faire croître les forces de vies, autour de nous, au point où plus rien ne puisse déceimment les affaiblir, les ronger ou les rogner, en blanchir les couleurs ou en délayer l'énergie.

(...)

Demandez vous chaque jour que Dieu ne fait pas : qui et qu'est ce qui me coupe de ce que je peux ? Qui me sépare des forces qui poussent et vibrent, que je sens là, dans mon ventre et mes bras, dans mon corps qui bout et qui bat ? D'où tombent tous ces murs, toutes ses vitres entre moi et ce que je veux être ? D'où sortent ces faux ponts , ces faux liens, ces logiciels à faire-faire qui me défont ? Pourquoi cette vie « moderne » , émincée/mutilée/morcelée, ces désirs que je me castrer, ces césures et ces autocensures, sans cesse ?

(...)

Ce sont les questions propres à l'enjeu de la puissance. Savoir y répondre, individuellement et collectivement, est plus précieux que de trouver un énième angle critique, une énième stratégie de combat face au libéralisme qui nous phagocyte.

(...)

Quelle est cette terre ? Qu'est ce qui fait « terre » ? Comment en fabriquer au besoin ? Il n'est nul besoin d'en fabriquer. Il faut juste prendre conscience qu'elle est là, sous nos pieds. Féconde, aérée. Pleine de graines et de germes. Qu'elle a juste besoin d'un peu d'eau, un peu de pluie qui vient de notre triple présence à l'autre, à soi et au monde. (...)

La puissance ne se perd jamais tout à fait. Elle est juste la fin des « si j'avais... » : « si j'avais plus d'argent... » (...) mais aussi « si j'avais plus de temps... », « si j'avais une copine », « si j'avais un enfant... » , « si mon patron me donnait mas chance... », « si j'avais un taf... », « si l'État tenait compte de nous », « si les arabes nous volaient pas nos jobs... » , « si A était président à la place de B ».

Chaque fois qu'on demande à quelque chose ou à quelqu'un qui ne dépend pas de nous et de nos forces de réaliser ce qu'on ne fait pas nous-mêmes, directement, nous sommes déjà foutus. Ils ont déjà gagné. Eux les gestionnaires du manque.

La puissance, c'est ce moment où tu t'arrêtes de dire « Si j'avais... » pour empoigner tes mains, sentir ton corps, appeler ta pensée, croire en tes facultés (qu'on t'a appris à juger minimales) et faire. Tu as, j'ai, nous avons absolument tout ce dont nous avons besoin pour vivre. Et pour vivre magnifiquement, intensément, partout où l'on se tient. (...)

Le combat, il se mène dans le collège où tu enseignes, dans l'open space où l'on t'abrutit d'écrans, dans l'immeuble où les fachos du syndic veulent faire la loi. Il suffit d'un geste, d'un non discret, du simple courage d'une inertie, d'un trait d'humour cinglant pour rouvrir l'espace qui nous comprimait, pour renverser la soumission. Après bien sûr, ça ne tient qui si les « non » s'articulent ensemble.

La lutte n'a pas besoin d'être épique et spectaculaire : elle a besoin d'être ancrée dans un sol. Le combat, il se mène les pieds sur le carrelage du supermarché (...), la main sur la barre du caddie. Il est là où ton chômage te fait sentir minable et soi-disant inutile alors que tu restes, viscéralement, un humain qui éprouve, qui partage, qui donne, qui peut subitement savourer la minuscule rencontre avec un arbre fruitier, dans un terrain vague à trente mètres de chez toi, qui peut faire sa bouffe, son potager, ses meubles, qui peut grandir devant un livre ou un film, grâce à dix minutes passées sur un banc à regarder un môme – qui n'est même pas le tien – jouer.

(...)

Qu'importe que ça plante – tout ce qui vit est appelé à mourir – c'est le mouvement ascendant et solidaire qui compte, crée une mémoire, un tissu et un terreau, qui à force fera terre commune et jardin d'Epicure.

La vraie bonne nouvelle volutionnaire (...) est ce retour au territoire, cette attention à l'espace, aux sites, à la mobilisation qui part du terrain même où les pouvoirs pensaient nous exproprier.

« Notre-Lame-des-Bandes ». Cette déferlante furieusement immobile, qui tient la terre. Etre du bond, disait René Char. Telle est la volte. »

Donc pour toutes ces raisons le prévenu ici présent est coupable et il faut le condamner à la peine la plus infamante : la réparation de tous ses crimes auprès de toutes ses victimes à perpétuité et sans circonstance atténuante

Daniel

Le verdict

Le juge :

Vous êtes déclaré coupable de (énumérer de quoi il est coupable)

Vous êtes condamné à devenir non pas un anticapitaliste mais un être plus humain.

Vous êtes condamné à perpétuité à :

- ne plus faire de profit
- reverser votre capital, c'est à dire tout le capital accumulé, à des associations caritatives oeuvrant pour le bien public.
- Ne plus vous déplacer en voiture, maintenant c'est à pied ou à vélo !!
- pas de téléphone portable, ni de compte facebook, et vous serez privé de télé jusqu'à la fin de votre vie.
- Vous porterez un écriteau « j'ai mis des OGM dans vos assiettes » à chaque fois que vous irez faire vos courses.
- Vous direz « bonjour » et « pardon » à chaque personne que vous croiserez, à chaque être vivant.
- Vous passerez vos nuits dans une cave chez l'habitant et vous répondrez à toutes leurs questions.

Pour participer à la réparation de vos actes, vous êtes condamné à perpétuité à faire du RIG (réparation d'intérêt général) : avec

- palnter des arbres jusqu'à la fin de vos jours, et les arroser avec un arrosoir, en allant chercher l'eau au puit, avec un seau et une corde. Si vous vous comportez bien on rebouchera le trou qu'il y a au fond du seau.
- Aller régulièrement en Palestine aider les palestiniens dans leurs travaux domestiques, tout ça en vélo, en tant qu'immigrant.
- Vous trierez les métaux rares des ordinateurs obsolètes, dans les décharges de matériaux multimédias.
- Vous donnerez vos paradis fiscaux au peuple.

Votre condamnation s'appliquera demain dès le lever du soleil, et ceci de chaque lever du soleil à chaque coucher du soleil, jusqu'à la fin de vos jours.

En attendant vous passerez votre soirée au coin de la halle avec un écriteau dans le dos avec écrit « PARDON ».

Quant à vous le peuple, vous êtes aussi condamné.....à vivre sans lui...